



**NANTERRE !
N'ENTERRE PAS TES
MEDIATHEQUES !**

Nanterre, le 12 janvier 2022

QUEL AVENIR POUR LA LECTURE PUBLIQUE NANTERRIENNE ?

Lettre ouverte aux élu.e.s de la majorité municipale et aux nanterrienn.e.s

Passée à la majorité municipale le 17 janvier dernier, une note d'orientation dessine la structuration à venir du réseau des médiathèques de Nanterre, avec, à court terme, la fermeture de la médiathèque musicale, puis, à moyen voire long terme, la fermeture de la médiathèque centrale Pierre et Marie Curie. L'enjeu affiché de ce projet : créer quatre médiathèques de taille moyenne équitablement réparties sur le territoire de la ville.

Depuis le mois de décembre, les collègues se mobilisent pour revendiquer le pourvoi des 48 postes de leur organigramme. Sur ces deux années de crise sanitaire, les équipes sont resté.e.s là pour les nanterrienn.e.s, assurant une médiation culturelle et un service public indispensables dans une ville populaire comme la nôtre et dans un contexte épidémique socialement clivant. Leur engagement professionnel est resté constant : mise en place de protocoles contraignants, adaptation permanente, continuité de leurs animations, disponibilité auprès de publics en difficulté...

Sur les 48 postes de leur organigramme, **trois sont déjà « bloqués »** depuis plusieurs années. La fermeture de la médiathèque musicale menace d'entraîner de surcroît la **suppression des trois postes** qui y sont actuellement rattachés... Au mois de juin, et si rien n'est entrepris par l'autorité pour veiller à pourvoir les postes vacants, **les effectifs seraient réduits de près de dix postes, soit presque un quart des effectifs.**

LES SYNDICATS CGT ET FO S'OPPOSENT FERMEMENT À CETTE BRADERIE D'UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ GARANT DU LIEN SOCIAL ET DE LA COHÉSION DE SON TERRITOIRE : LES MÉDIATHÈQUES RESTENT AUJOURD'HUI LES SEULS ÉQUIPEMENTS ACCESSIBLES GRATUITEMENT AUX NANTERRIENN.E.S.

...Car le déclin de la lecture publique à Nanterre, entamé depuis plusieurs années, se poursuit :

- Là où le ministère de la culture préconise 56 postes pour une ville de 100 000 habitants, Nanterre est en passe de tomber sous les 45 postes...

- Là où les médiathèques devraient bénéficier d'un total de 5600 mètres carrés d'équipement, Nanterre risque de passer sous la barre des 3000 mètres carrés...

- Là où la loi du 21 décembre 2021 pose un cadre législatif pour les bibliothèques, Nanterre continue de diminuer ses budgets d'acquisitions...

La réalité du terrain aujourd'hui ? C'est, lorsqu'on est investi depuis des années à la médiathèque musicale, d'apprendre par visio-conférence - la veille pour le lendemain de l'annonce officielle - que sa médiathèque va fermer...

Comment, en continuant de rogner sur leurs moyens, peut-on demander à nos collègues (agents comme cadres) de se mobiliser sur l'avenir de leur réseau, de réfléchir à une extension de leurs amplitudes d'ouverture ?

Ce contexte, ces incertitudes, cette crainte réelle de voir s'effondrer tout un pan du service public communal... Autant d'éléments qui poussent les bibliothécaires à se mobiliser plus massivement et fortement pour revendiquer :

> **La sanctuarisation des 48 postes de leur organigramme** pour pouvoir continuer à proposer en plus des horaires d'ouverture au public : des animations, des accueils de collectivités, l'ouverture des dimanches à Flora Tristan...

> **Le pourvoi de tous les postes de leur réseau.**

> L'engagement de la ville de **proposer aux collègues de la médiathèque musicale qui le souhaitent un accompagnement RH** pour faciliter leur reconversion dans les meilleures conditions.

> **L'arrêt de la baisse annuelle des budgets d'acquisitions** pour pouvoir continuer d'offrir aux nanterrienn.e.s des livres, DVD, et autres documents nouveaux.

> **Un engagement de la ville de financer des travaux de réfection** permettant de rendre la médiathèque Pierre et Marie Curie salubre pour l'accueil de ses publics.

> **Des engagements forts et précis de la ville sur l'avenir des médiathèques** en termes d'investissement, de postes de bibliothécaires, de superficies des bâtiments, tout en associant les usagers à la réflexion.

Au-delà de ces revendications, nos collègues bibliothécaires tiennent à rappeler leur attachement profond à la ville de Nanterre, à leurs missions, à leur métier, car c'est bien dans l'intérêt des nanterrienn.e.s, pour répondre aux grands enjeux de lecture publique, et sans perdre de vue la qualité globale des conditions d'accueil de leurs publics, qu'ils se mobilisent.

SYNDICATS CGT UFICT et OE des Territoriaux de la Mairie de Nanterre
Tour A 16^{ème} étage. 130 rue du 8 mai 1945
92000 NANTERRE
Tel : 01 47 29 50 48 / 01 47 29 54 95
Mail : syndicat.cgt@mairie-nanterre.fr / syndicat.ufictcgt@mairie-nanterre.fr
Facebook : <https://www.facebook.com/CgtUNanterre/>
BLOG : <https://cgtmairienanterre.blogspot>

SYNDICAT FO des Territoriaux de la Mairie de Nanterre
Tour A 16^{ème} étage. 130 rue du 8 mai 1945
92000 NANTERRE
Tel : 01 47 29 48 88
Mail : syndicat.FO@mairie-nanterre.fr

